

# Licence Droit

## La formation propose le ou les parcours suivants : :

---

- › Parcours Droit / Grenoble
- › Parcours Droit / Valence
- › Parcours Droit-Langues, option droit administration et politique internationales (DAPI)
- › Parcours Droit-Langues, option juristes trilingues d'affaires (JTA)
- › Parcours Droit Économie Gestion / Valence
- › Parcours Franco-allemand

## Présentation

---

La licence de droit est une formation généraliste et propose quatre parcours :

- Parcours **droit** : cette licence est organisée en présentiel sur Grenoble et Valence. Elle existe également en enseignement à distance.
- Parcours **droit économie gestion** : il s'agit d'une double-licence organisée conjointement par la Faculté de droit et la Faculté d'économie de Grenoble. Cette formation est dispensée en présentiel sur le site de Valence uniquement.
- Parcours **droit-langues** : il s'agit d'une double-licence organisée conjointement par la Faculté de droit de Grenoble et l'UFR Langues étrangères. Le parcours droit-langues comprend deux options : « Juristes Trilingues d'Affaires » (JTA) et « Droit, Administration et Politique Internationales » (DAPI). Cette formation est dispensée en présentiel sur le site de Grenoble uniquement.
- Parcours **droit franco-allemand** : il s'agit d'une double licence organisée conjointement par la Faculté de droit de Grenoble et le Centre juridique franco-allemand de Saarbrücken (CJFA) de l'Université de la Sarre (Allemagne). Cette formation est dispensée en présentiel sur le site de Grenoble et en Allemagne.

## Objectifs

---

Elle permet aux étudiants d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à l'exercice des métiers du droit et à la poursuite d'études en master.

La formation, bien qu'elle demande de faire preuve d'autonomie dans l'acquisition des compétences, offre un accompagnement solide à travers une équipe pédagogique et administrative à l'écoute des étudiants.

## Admission

---

Sont admis à s'inscrire en licence les titulaires du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence (DAEU, capacité en droit...). Attention, certains parcours de licence sont à capacité d'accueil limitée (voir fiche parcours).

### Public visé :

1. *Public en formation initiale*
2. *Public en formation continue*

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,

- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#).

### 3. Public en enseignement à distance

Les candidats doivent être en mesure de justifier de l'un des profils d'ayant-droit à l'enseignement à distance :

- Les personnes engagées dans la vie active (domaines privé et public, auto-entrepreneur, chef d'entreprise)
- Les personnes chargées de famille
- Les étudiants engagés dans plusieurs cursus
- Les personnes résidant à l'étranger
- Les personnes empêchées pour des raisons de santé
- Les sportifs de haut niveau.

Pour plus d'informations, consultez la [page de l'enseignement à distance](#) sur le site de la Faculté de droit. Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

**Pour la formation initiale ou continue** : Laissez-vous guider simplement en suivant ce lien : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/candidater-et-s-inscrire/>

**Pour l'enseignement à distance** : rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit, [rubrique EAD](#).

## Poursuite d'études

---

Les étudiants peuvent accéder à une première année de master (M1).

La Faculté de droit propose sur son site de Grenoble 4 dominantes en master 1, accessibles sans sélection, regroupant 11 mentions de masters :

- Droit des affaires ;
- Droit international et européen ;
- Droit public ;
- Droit privé.

Le M1 correspond au niveau requis pour passer les concours d'entrée à l'école d'avocat, de magistrat, de commissaire de police ou de notaire.

Les étudiants peuvent ensuite choisir de poursuivre en M2 (sur dossier) pour suivre la voie de la recherche et de l'enseignement ou passer les concours précédemment cités avec un meilleur niveau.

D'autres masters nécessitant des connaissances en droit peuvent être également envisagés.

Pour connaître toutes les possibilités de poursuite d'études, vous pouvez télécharger le document : "[Droit : des études à l'emploi](#)".

## Infos pratiques :

---

- > **Composante** : Faculté de Droit
- > **Niveau** : Bac +3
- > **Crédits ECTS** : 180
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire